



PARTICIPEZ FINANCIÈREMENT À LA CAMPAGNE

XAVIER PERICAT
CANTONALES ARGENTEUIL OUEST
DIMANCHES 20 & 27 MARS 2011

▶ ACCUEIL
▶ VOTRE CANDIDAT
▶ REVUE DE PRESSE
▶ PHOTOS
▶ VIDEOS
▶ LIENS

ENSEMBLE POUR ARGENTEUIL, RETROUVONS CONFIANCE EN NOTRE VILLE

▶ [Accueil du site > Actualités](#)

La Lettre de Xavier PERICAT n°14 vient de paraître !

Modifié le 24 février 2011



14 ème numéro de "La Lettre de Xavier PERICAT" avec un dossier d'actualité consacré au sauvetage de la Radiothérapie d'Argenteuil. Et puis cette fois-ci des infos qui concernent les habitants du quartier du Val Notre Dame avec le scandale des parkings payants du PRUNET ou l'état d'abandon de la rue des Erables !

La Lettre de Xavier PERICAT

Conseiller municipal du Groupe « Argenteuil Que Nous Aimons »
présidé par Georges MOTHRON, Député du Val d'Oise
Lettre d'information des quartiers du Val d'Argent Sud et du Val Notre Dame

Nos quartiers méritent mieux que d'être abandonnés !

Les locataires de la Cité du Prunet contraints de PAYER pour stationner leur voiture DEHORS !!!

NON, vous ne rêvez pas, OUI, vous avez bien lu ! Les locataires de la Cité du Prunet gérée par l'Office HLM AB-Habitat ont eu la désagréable surprise de recevoir un courrier les informant de la création de places de stationnement payantes à l'intérieur de la Cité du Prunet. (Cf. ci dessous)

Rue des Erables : Un secteur abandonné et une honte pour les riverains !

Jamais le quartier n'avait été à ce point abandonné ! : Avec le départ des derniers habitants de la rue des Erables, voici un aperçu de ce que l'on voit dans le quartier :

N°14
Février-Mars 2011

Edito
Bonjour à tous,
1 mois à peine nous sépare de l'élection cantonale qui aura lieu dans le quartier du Val Notre Dame, du Val d'Argent Sud et du secteur proche de la Basilique. Au travers des rencontres

politique de réajustement prenant d'emplacement, le taux d'occup, sécurisation des accès.

Les loyers des boxes, garages et suivante :

- 69,00 € pour les boxes et ga
- 50,00 € pour les places de p
- 17,10 € pour les places de p

Avec un loyer de 17,10 € par mois, c'est au total plus de 200 euros d'augmentation de loyer par an alors que les locataires stationnent leur voiture en bas de la Cité depuis près de 40 ans !



Les habitants de la Cité du Prunet bientôt obligés de payer pour stationner devant chez eux ! ... Drôle de politique sociale !

Une pétition circule actuellement dans la Cité du Prunet sur l'initiative des locataires afin de faire reculer



A côté du passage à niveau, des tas de gravats, des ordures, des graffitis : Pas de quoi être fier d'être Argenteuillais !

Rue Ferdinand Berthoud : Même constat, toujours pas de projet à côté de l'école Ambroise Thomas !



Il y a trois ans, un projet de maison de retraite et crèche devait voir le jour à cet endroit... un gâchis de plus !

Usinique. Au travers des restructurations de quartier et du porte-à-porte que j'effectue avec Martine ROUSSEAU, ma suppléante, vous êtes nombreux à me faire part de vos inquiétudes quant à la façon dont Argenteuil est gérée depuis trois ans ! :

Augmentations d'impôt, taxe sur l'enlèvement et le ramassage des ordures ménagères, augmentations des loyers HLM et création de stationnements payants qui viennent alourdir la quittance de loyer comme cela est en cours de réalisation dans la Cité du Prunet... **TOUT EST BON POUR PRENDRE DE L'ARGENT A CEUX QUI N'EN ONT PAS... OU JUSTE ASSEZ !**

Cette politique menée à Argenteuil par Philippe DOUCET : VOUS N'EN VOULEZ PLUS ! En choisissant de désigner M. BOUGEARD, son plus fidèle adjoint, le Parti Socialiste a choisi de valider et de soutenir l'action de Philippe DOUCET : Alors, si « BOUGEARD=DOUCET », dès le 20 mars, vous savez donc ce qu'il vous reste à faire !

A très bientôt !

Xavier PERICAT,
Conseiller municipal &
communautaire d'Argenteuil
xavier.pericat@free.fr

DOSSIER D'ACTUALITE : **Tous ensemble POUR le maintien de la radiothérapie à Argenteuil !**

Quand l'intérêt des habitants est en jeu, TOUS les élus doivent s'unir CONTRE la bêtise et l'injustice !



La rénovation de l'Hôpital d'Argenteuil doit s'accompagner du maintien ET du développement de la radiothérapie !

Comment pourrait-on rénover l'Hôpital d'Argenteuil et permettre la fermeture d'un service aussi réputé et dont la compétence est reconnue par tous ? En évoquant son intention de fermer le Centre de Radiothérapie d'Argenteuil lors de la Conférence des Territoires de Santé, Claude EVIN, directeur général de l'Agence Régionale de Santé a pris le risque d'avoir TOUS LES ELUS D'ARGENTEUIL, DE BEZONS et des communes avoisinantes contre lui !

Une décision qui appartient à Claude EVIN, directeur de l'Agence Régionale de Santé, ancien ministre socialiste de François Mitterrand... !

On comprend mal en effet que Claude EVIN, ministre à l'origine de l'interdiction de fumer dans les lieux publics (La fameuse « Loi EVIN » en vigueur dans toutes les entreprises !) vienne aujourd'hui porter préjudice au service de Radiothérapie d'Argenteuil au prétexte que seuls 575 patients ont été

accueillis sur les 600 patients exigés par l'Agence Régionale de Santé !

Si les dépenses de santé doivent être maîtrisées afin que chacun d'entre nous puisse bénéficier longtemps en France d'une des meilleures protections sociales au monde, NOUS DEVONS CONDAMNER SANS RESERVE UNE STRICTE GESTION COMPTABLE DE LA SANTE !

De nouveaux équipements vont permettre dès 2011 de développer le nombre de patients traités !

Grâce aux investissements réalisés il y a peu de temps à hauteur de 4 millions d'euros et qui ont donné lieu en septembre dernier à une « Journée Portes Ouvertes », le service de Radiothérapie est aujourd'hui doté des meilleurs équipements et c'est une raison supplémentaire pour permettre son développement : Comment ne pas trouver choquant que l'on démonte des appareils neufs, payés 4 millions d'euros aux frais du contribuable... alors qu'ils sont installés depuis moins d'un an ? !

Le Groupe que je préside à l'Agglomération Argenteuil-Bezons a voté POUR la motion présentée au Conseil Communautaire !

Voici quelques extraits de mon intervention lors de la séance du 3 février dernier : « La sauvegarde du service de Radiothérapie d'Argenteuil dépasse les clivages politiques, elle est la garantie d'un service public de qualité, un service public qui donne le choix aux patients d'aller ou non dans le secteur privé... et un service public garant de la santé des plus démunis, garant de la santé de ceux qui n'ont pas les moyens du choix ! .../... »

Je connais bien le service de radiothérapie d'Argenteuil pour avoir été l'un de ses patients, il y a tout juste 10 ans : c'est un service compétent et humain, humain dans les moments où vous en avez le plus besoin.

Estimant qu'avec 575 patients traités, le service de Radiothérapie avait atteint ses objectifs, notre Groupe souhaite par son vote positif et sans réserve envoyer un signal fort et unanime à l'ARS et à M. Evin sur la détermination des élus d'Argenteuil-Bezons, de toutes tendances confondues, rassemblés pour garantir une offre de soins de qualité sur Argenteuil. »

C'est aussi la raison pour laquelle j'ai tenu à participer le 5 février dernier à la manifestation de soutien organisée par les personnels et l'ensemble des élus de l'Agglomération !

Rejoignez aussi le groupe Facebook « Je défends l'Hôpital d'Argenteuil » & signez la pétition sur le site « Mes opinions.com »

MesOpinions.com
Le site de pétitions en ligne

Accueil · Toutes les pétitions · actualité · Top pétitions · Créer une pétition

Voté le 15/02/2011 · 19h16:14 (UTC) · Réviser | Signer

ANTÉ

ne laissons pas fermer le service de Radiothérapie de l'hôpital d'Argenteuil

57 signatures

[Signez la pétition](#) [Partez-en à vos amis](#)

A vos claviers et à très bientôt !



En 2011, si vous souhaitez recevoir régulièrement La lettre de Xavier PERICAT ou tout simplement communiquer avec nous, renvoyez ce bulletin accompagné de vos coordonnées à l'adresse suivante :

Argenteuil Que Nous Aimons - Xavier PERICAT 89, rue Paul Vaillant-Couturier 95400 ARGENTEUIL

« ARGENTIER QUE NOUS AMIONS - XAVIER PERICAT 09, rue Paul VAINIER-COULONNE 93100 ARGENTIERE »

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____ Courriel (Mail) : _____ @ _____

Vous pouvez également participer au financement de cette lettre en envoyant un don exclusivement par chèque à l'ordre de « ADF AQNA ». Conformément à l'art. 200 du CGI et aux art. L52-4 & suivants du code électoral, vous bénéficiez d'une déduction fiscale égale à 66% du montant de votre don dans les limites prévues par la Loi. Un reçu fiscal vous sera adressé. **MERCI !**

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Documents joints

- [La Lettre de Xavier PERICAT n°14 \(PDF - 1.6 Mo\)](#)

Répondre à cet article

Site internet officiel de Xavier PERICAT

Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès ou de rectification aux informations vous concernant en écrivant à contact@xavierpericat.fr